



100 % Association

Souscripteur		
	Pré	
Description de l'association		
Adresse : Ville :		
Budget annuel :		
Activités associatives à assurer :	Nombre d'adhérents, dirigeants	Nombre de bénévoles
Activité principale :		
A		
Autres activités :		
Garanties et extensions de ba	se de l'association	
Garanties de base Responsabilité civile Responsabilité personnelle des dirigear Protection juridique (pour résoudre les Responsabilité civile professionnelle pro	nts (à hauteur de 40 000 €) litiges à l'amiable et devant les instances	
Extensions possibles Responsabilité personnelle des dirige Extension possible de 6 à 10 organisati	eants étendue à 100 000 € ons de manifestations par an ; extension	souhaitée :
Options proposées ☐ Garantie exposition (5 par an) ☐ Garantie annulation de manifestation ☐ Garantie biens transportés (informat	n (remboursement sur présentation de fa ique, sonorisation, vidéo projecteur)	ctures)

G	Garanties Individuelle Accident des adhérents, dirigeants et bénévoles							
Protection des personnes, Individuelle accident Sélection de la garantie pour : □ les dirigeants, adhérents, bénévoles □ les bénévoles uniquement								
3 formules aux choix avec une option pour chaque formule :								
	Individuelle Accidents	Formule 1	Formule 2 Formule 2					
	Capital décès*	10 000 €	15 000 €	20 000 €				
	Incapacité permanente et totale*	15 000 €	25 000 €	30 000 €				
Pack 1	Frais médicaux*	1 000 €	1 500 €	2 000 €				
Pa	Frais de recherche et de secours*	2 000 €	2 000 €	2 000 €				
	Cochez votre choix	2 000 C	2 000 C	2 000 C				
7	Option définie en fonction de la formule	Si vous avez sélectionné la Formule 1	Si vous avez sélectionné la Formule 2	Si vous avez sélectionné la Formule 3				
Pack 2	Indemnités journalières*	10 € /j	15 € /j	20 € /j				
<u>a</u>	Cochez l'option désirée			<u> </u>				
	ocal N° (Maxi 100 %) ° et voie :		AND REAL PROPERTY AND REAL PROPERTY.	es différentes)				
Co	ode postal :							
	Exclusion du bâtiment ou risque Assurance pour le compte du p	•	ntenu uniquement)					
N	iveau de protection de v	os locaux						
A/ mécanique existante B/ mécanique existante + alarme C/ mécanique renforcée ou alarme APSAD		D/ mécanique renforcée + alarme E/ mécanique renforcée + alarme APSAD F/ autre :						
Installation électrique vérifiée : ☐ OUI ☐ NON Installation extincteurs mobiles vérifiés : ☐ OUI ☐ NON								
G	aranties dommages							
Valeur des Existences (mobilier, matériels informatique et bureautique) :								
-	gencements / aménagements / en i >25 % de la valeur des existences	,,	ires) :	€				

Garanties	Formule libre	Formule 1	Formule 2 conseillée		
Incendie, attentat, catastrophes naturelles et événements climatiques : Garantie des dommages aux bâtiments, au matériel, marchandises (y compris ceux causés par les fumées) et les dommages électriques immobiliers.	100 % de la valeur des existences soit €*	100 % de la valeur des existences soit€*	100 % de la valeur des existences soit€*		
Dégâts des eaux (y compris les écoulements accidentels, tout type de liquides)	% soit€*	Montant garanti : 30 % de la valeur des existences	Montant garanti : 75 % de la valeur des existences		
Vol - Vandalisme : matériel, marchandises	% soit€*	Montant garanti : 30 % de la valeur des existences	Montant garanti : 75 % de la valeur des existences		
Bris des glaces	% soit€*	Montant garanti : 5 % de la valeur des existences	Montant garanti : 5 % de la valeur des existences		
Garantie des matériels (dommages électriques mobiliers et bris ; y compris le matériel portable en tous lieux)**	Indiquez le montant garanti si > 10 % de la valeur des existences :€*	Indiquez le montant garanti si > 10 % de la valeur des existences :€*	Indiquez le montant garanti si > 10 % de la valeur des existences :€*		
Événements imprévus (effondrement du bâtiment par exemple)	🗖 Oui 📮 Non	🗖 Oui 📮 Non	🗖 Oui 📮 Non		

^{*} Dans la limite globale de la valeur des existences

~ /			1 1/	4
PATANN	ITA ACAT	omique	do l'	activite
	ILE ELUI	rvillique	UEI	11411111

- □ Frais supplémentaires (interruption ou réduction d'activité consécutive à un incendie et événements assimilés/événements climatiques/catastrophes naturelles/vol vandalisme/dégât des eaux); Montant : €
 □ Pertes d'exploitation suite à incendie et événements assimilés/événements climatiques /catastrophes naturelles
- vol vandalisme / dégât des eaux

Garanties Accident des personnes clés

☐ Garantie des frais supplémentaires (heures supplémentaires, frais de remplacement) en cas d'accident corporel
Nom et prénom de la 1 ^{ère} personne :
Nom et prénom de la 2 ^{ème} personne :
Nom et prénom de la 3 ^{ème} personne :

Franchise générale

La franchise générale s'applique aux garanties Responsabilité civile et Dommages aux biens. Elle fluctue en fonction de l'indice FFB ; Valeur de l'indice au 2^{ème} trimestre 2007 : 760,1 Entourez la franchise choisie :

Nombre X indice	0	0.15	0.3	0.45	0.6	0.75	0.9	1.05	1.2	1.35	1.5
Montants (en €)	0	114	228	342	456	570	684	798	912	1026	1140

Cachet de l'Agent



Generali Iard

Société Anonyme au capital de 59 493 775 € Entreprise régie par le code des assurances 552 062 663 R.C.S. Paris Siège Social : 7, bd Haussmann - 75009 Paris

^{**} Possibilité d'assurer le contenu du frigo